

---

<b><u>Nombre de membres en exercice</u> : 11</b>	<b>Procès-verbal de la Séance Ordinaire du 26 Mars 2026</b> L'an deux mille vingt-six et le vingt-six Mars l'assemblée régulièrement convoquée le vingt-trois Mars 2026, s'est réunie en séance ordinaire sous la présidence de José PEREIRA RODRIGUES
<b><u>Présents</u> : 9</b>	<b><u>Sont présents</u> :</b> José PEREIRA RODRIGUES, Sylvie WANNENMACHER, Pascal ENGELMANN, Béatrice LENTZ, Precillia FUHRMANN, Philippe KLIEBER, Maria PAREDES CALLAU, Christophe STRAUB, Fanny HAESSIG
<b><u>Votants</u> : 10</b>	
	<b><u>Excusés avec procuration</u> :</b> Lubin LANG par José PEREIRA RODRIGUES
	<b><u>Excusés</u> :</b> Julien SCHAEFFER
	<b><u>Absents</u> :</b> /
	<b><u>Secrétaire de séance</u> :</b> Laurence CHRISTOPHE
	<b><u>Agent public présent</u> :</b> /
	<b><u>Public présent</u> :</b> /

---

### **Ordre du jour :**

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du PV de la séance du 11 Décembre 2025
3. Fixation des indemnités de fonctions au Maire et aux Adjointes au Maire
4. Délégation de compétences au Maire
5. Désignation des délégués pour siéger au Syndicat des Eaux de Wintersbourg
6. Désignation du représentant de la commune pour siéger au Conseil des Syndics de l'AFUA HUNDERT
7. Désignation du correspondant intempérie ERDF
8. Désignation du délégué représentant la commune au sein du CNAS
9. Désignation du délégué représentant la commune au sein du Syndicat Mixte AGEDI
10. Désignation du correspondant CCSR (sécurité routière)
11. Désignation du correspondant défense
12. Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
13. Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
14. Création des commissions communales et election des membres
15. Divers – Informations

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 H 37.

### **Délibération n° 2026 03 01 : Désignation du secrétaire de séance**

Le Maire propose de nommer Mme Laurence CHRISTOPHE, Secrétaire Générale de Mairie, présente, comme secrétaire de cette séance. Elle se porte volontaire.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Laurence CHRISTOPHE est nommée secrétaire de séance du Conseil Municipal du 26 Mars 2026.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

### **Délibération n° 2026 03 02 : Approbation du PV de la séance du 11 Décembre 2025**

Monsieur le Maire expose le procès-verbal du 11 décembre 2025 élaboré par le maire et la secrétaire de séance Laurence CHRISTOPHE.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à approuver le Procès-verbal du 11 décembre 2025.

Pour : 8 Contre : 1 Abstentions : 1

### **Délibération n° 2026 03 03 : Fixation des indemnités de fonctions au Maire et aux Adjointes au Maire**

Conformément aux textes en vigueur et notamment le Code Général des Collectivités Territoriales, la loi garantit la perception par le maire d'une indemnité de fonction au taux maximal ; le conseil municipal n'a pas besoin de délibérer pour attribuer au maire son indemnité de fonction.

Les indemnités du Maire sont fixées en pourcentage de l'indice brut 1027 de rémunération de la fonction publique (article L. 2123-20 à L. 2123-24-2 du CGCT). Ainsi, le taux maximum des indemnités du Maire pour les communes dont la population est de moins de 500 habitants, est de **28,10 %**.

S'agissant des indemnités allouées aux adjoints, le conseil municipal détermine leur montant dans la limite du plafond indemnitaire fixé par l'article L. 2123-24 du CGCT. Le taux maximum pour les communes dont la population est de moins de 500 habitants est de 10,89 % de l'indice brut 1027 de rémunération de la fonction publique soit 447,64 € brut par mois.

Après en avoir délibéré et statuant à l'unanimité, le Conseil Municipal décide et avec effet au 26 Mars 2026, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions :

- de 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire au taux de 10,89 % de l'indice du terminal de la fonction publique ;
- de 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire au taux de 10,89 % de l'indice du terminal de la fonction publique.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

### **Délibération n° 2026 03 04 : Délégation de compétences au Maire**

Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (Article L.2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Après lecture des délégations de compétences accordées à l'ancien maire, et au vu du nombre important d'attributions pouvant être exercées par le Maire, le conseil municipal, statuant à l'unanimité, décide de remettre cette délibération à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

### **Délibération n° 2026 03 05 : Désignation des délégués pour siéger au Syndicat des Eaux de Wintersbourg**

Le conseil municipal ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2008-DRCLAJ/1-045 en date du 11 septembre 2008 portant modification des statuts et transformations en syndicat à la carte du Syndicat des Eaux de Wintersbourg ;

Vu l'article 5 des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués ;

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant de la commune auprès du Syndicat des Eaux de Wintersbourg ;

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués, (il convient de procéder à l'élection des deux délégués titulaires, puis à l'élection du délégué suppléant selon les mêmes modalités) ;

#### **ELECTION DU PREMIER DELEGUE TITULAIRE**

Candidat : M. José PEREIRA RODRIGUES

##### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 10

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

A obtenu :

M. José PEREIRA RODRIGUES : 10 (dix) voix

M. José PEREIRA RODRIGUES, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier délégué.

#### **ELECTION DU DEUXIEME DELEGUE TITULAIRE**

Candidat : Mme Sylvie WANNENMACHER

##### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 10

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

A obtenu :

Mme Sylvie WANNENMACHER : 10 (dix) voix

Mme Sylvie WANNENMACHER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé deuxième délégué.

#### **ELECTION DU DELEGUE SUPPLEANT**

Candidat : M. Pascal ENGELMANN

##### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 10

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

A obtenu :

M. Pascal ENGELMANN : 10 (dix) voix

M. Pascal ENGELMANN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**Délibération n° 2026 03 06 : Désignation du représentant de la commune pour siéger au conseil des Syndics de l'AFUA HUNDERT**

Vu l'Article L.2122-25 du CGCT, le Maire étant de droit représentant de la Commune de BERLING en tant que propriétaire foncier de terrains situés dans le périmètre de l'AFUA et de ce fait membre de l'AFUA, HUNDERT ;

En application des Articles 16 et notamment l'Article 18 des statuts de l'AFUA, le Maire invite le conseil municipal à désigner le représentant de la commune de BERLING en tant qu'entité publique, au sein du Conseil des Syndics de l'AFUA HUNDERT.

La conseillère Precillia FUHRMANN propose sa candidature pour l'année 2026.

Après vote, Mme Precillia FUHRMANN, résidant au 12 rue du Beau Soleil 57370 BERLING, est désignée représentante de la commune de BERLING audit Conseil des Syndics.

Un suppléant est également désigné. La conseillère Mme Maria PAREDES CALLAU propose sa candidature.

Après vote, Mme Maria PAREDES CALLAU, résidant au 12 rue de la Scierie 57370 BERLING, est désignée représentante suppléante de la commune de BERLING audit Conseil des Syndics.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**Délibération n° 2026 03 07 : Désignation du correspondant intempérie ERDF**

Dans le cadre de la convention signée entre la commune et ERDF ayant pour objet la désignation d'un correspondant intempérie et la définition des modalités d'information et de communication entre ce dernier et ERDF, les habitants de la commune et les services de l'Etat ;

Considérant qu'après les récentes élections, il convient de désigner un nouveau correspondant ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et statuant à l'unanimité :

Désigne M. Philippe KLIEBER domicilié au 3 rue de Hangviller 57370 BERLING, correspondant intempéries.

Un suppléant est également désigné. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et statuant à l'unanimité, désigne Mme Béatrice LENTZ, domiciliée au 28 rue Principale 57370 BERLING, correspondante suppléante intempéries.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**Délibération n° 2026 03 08 : Désignation du délégué représentant la commune au sein du CNAS**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la commune a mis en place une action sociale permettant de renforcer la reconnaissance de ses salariés par son adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale). Le conseil municipal ayant été renouvelé, il convient de désigner un nouveau délégué élu pour représenter la commune de BERLING au sein du CNAS.

Le correspondant au sein du personnel communal étant la secrétaire de mairie.  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et statuant à l'unanimité :

Décide de nommer Mme Sandra MOTSCH et Mme Precillia FUHRMANN déléguées au CNAS.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**Délibération n° 2026 03 09 : Désignation du délégué représentant la commune au sein du Syndicat Mixte AGEDI**

Le conseil municipal ayant été renouvelé, il convient de désigner un nouveau délégué élu pour représenter la commune de BERLING au sein du Syndicat Mixte AGEDI.

Le correspondant au sein du personnel communal étant la secrétaire de mairie.  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et statuant à l'unanimité :

Décide de nommer M. Pascal ENGELMANN délégué au Syndicat Mixte AGEDI.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**Délibération n° 2026 03 10 : Désignation du correspondant CCSR (sécurité routière)**

Le Maire informe que dans le cadre des EPCI, l'élection d'un correspondant de sécurité routière s'avère nécessaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et statuant à l'unanimité :

Désigne M. José PEREIRA RODRIGUES et M. Julien SCHAEFFER correspondants Sécurité.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**Délibération n° 2026 03 11 : Désignation du correspondant défense**

Suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner un nouveau correspondant Défense auprès de la Délégation à l'Information et à la communication de Défense, qui dépend du Ministère de la Défense. Ce dernier a pour rôle de sensibiliser nos concitoyens aux questions de la défense.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et statuant à l'unanimité :

Décide de nommer M. José PEREIRA RODRIGUES et M. Lubin LANG correspondants Défense.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

### **Délibération n° 2026 03 12 : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

Vu l'Article L.2541-8 du code général des collectivités territoriales, compte tenu de la législation spécifique applicable en Alsace Moselle ;

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret, conformément à l'Article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;

Considérant que le président de la CAO doit être le maire ;

Considérant que la CAO est composée du maire et de 3 conseillers, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que le nombre de membres suppléants est égal à celui des titulaires ;

Après vote et dépouillement, ont été proclamés élus :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
Mme WANNENMACHER Sylvie	M. KLIEBER Philippe
M. ENGELMANN Pascal	Mme PAREDES CALLAU Maria
Mme HAESSIG Fanny	Mme FUHRMANN Precillia

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

### **Délibération n° 2026 03 13 : Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

Vu l'Article 1650-1 du code général des impôts prévoyant que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du maire ou de son adjoint délégué et de 6 commissaires. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal ;

Considérant qu'il convient, à la suite des récentes élections, de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de proposer 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants au directeur régional des finances publiques afin qu'il procède à la désignation desdits membres ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et statuant à l'unanimité, propose :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
M. José PEREIRA RODRIGUES	M. DAMBACHER Christophe (Pfalzweyer)
Mme WANNENMACHER Sylvie	M. BURR Thierry

M. ENGELMANN Pascal	M. HELMSTETTER Marc
Mme LENTZ Béatrice	M. BURKHALTER Patrick
M. SCHAEFFER Julien	M. GOHN Serge
Mme FUHRMANN Precillia	M. STRAUB Charles
M. KLIEBER Philippe	M. LENTZ Jean-Luc
Mme PAREDES CALLAU Maria	M. CUNY Edouard
M. LANG Lubin	Mme WEISS Sandra
M. STRAUB Christophe	Mme REICHHELD Audrey
Mme HAESSIG Fanny	M. HOFFMANN Christophe
M. GANGLOFF Olivier (Hangviller)	M. LENTZ Olivier

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

### **Délibération n° 2026 03 14 : Création des commissions communales et élection des membres**

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret, à l'élection des membres des différentes commissions communales ;

Après vote et dépouillement, ont été proclamés membres des commissions ci-après :

**Commission au Conseil d'Ecole** : Mme Precillia FUHRMANN et Mme Fanny HAESSIG

#### **Commission Sociale :**

Responsable : Mme Béatrice LENTZ

Membres : M. Pascal ENGELMANN, Mme Maria PAREDES CALLAU, Mme Sylvie WANNENMACHER, Mme Precillia FUHRMANN, M. Philippe KLIEBER, M. Julien SCHAEFFER

Missions : manifestations communales, bulletin municipal, site Internet, aide sociale, conseil municipal des jeunes (7 à 18 ans), encadrement – gestion du verger pédagogique, anniversaires des aînés.

#### **Commission Technique – Entretien :**

Responsable : M. José PEREIRA RODRIGUES

Membres : M. Pascal ENGELMANN, M. Philippe KLIEBER, M. Julien SCHAEFFER, M. Lubin LANG, Mme Maria PAREDES CALLAU

Missions : bois bourgeois, église, cimetière et logement, salle d'activités, village fleuri, aire de jeux, embellissement du village et éclairage de Noël.

#### **Commission Travaux – Marchés publics (hors appel d'offres) :**

Responsable : M. José PEREIRA RODRIGUES

Membres : Mme Fanny HAESSIG, M. Philippe KLIEBER, Mme Precillia FUHRMANN, Mme Sylvie WANNENMACHER, M. Christophe STRAUB, M. Pascal ENGELMANN

Missions : études avant-projet, suivi des travaux, ouverture des plis – mise en concurrence, aménagement des terrains communaux, biodiversité.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

## Divers – Informations

- Date de la prochaine réunion du conseil municipal : Jeudi 9 Avril 2026 à 19 h 30
- Point sur les prochains anniversaires des aînés : point à remettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal
- Les brioches du 14 juillet pour les enfants : prévue au programme, mais à remettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal
- Fête des aînés (anniversaires) : Mme Sylvie WANNENMACHER et Mme Béatrice LENTZ : à remettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal
- Fête des aînés (repas annuel) : voir pour faire un autre repas que ceux proposés les autres années  
Mme Precillia FUHRMANN se charge de voir pour le traiteur (RV Traiteur à Keskastel)  
La fête aura lieu le Dimanche 10 Mai 2026.  
Les conseillers municipaux ainsi que leurs conjoints sont invités.
- Listing des clés de la mairie : Mme Sylvie WANNENMACHER fait le point sur l'ensemble des clés
- Bulletin municipal : le dernier a été élaboré sur les trois dernières années ; à voir pour le prochain

## Récapitulatif des délibérations de la séance du 26/03/2026 :

Délibérations n° 2026/03/01, 2026/03/02, 2026/03/03, 2026/03/04, 2026/03/05, 2026/03/06, 2026/03/07, 2026/03/08, 2027/03/09, 2026/03/10, 2026/03/11, 2026/03/12, 2026/03/13, 2026/03/14.

N'ayant plus d'autres informations,

Le Maire clos la séance à : 21 H 45.

Procès-verbal établi le 26 Mars 2026

Le Maire,  
José PEREIRA RODRIGUES

La secrétaire de séance,  
Laurence CHRISTOPHE



A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Christophe', with a horizontal line underneath.